

LA CHARTE

1 - OLD-UP est une Association Loi de 1901, créée en février 2008, indépendante de toute organisation confessionnelle, syndicale ou politique.

2 - OLD'UP réfléchit et agit dans le strict respect des personnes, sans discrimination d'aucune sorte et s'efforce d'apporter par son action un plus à la vie de chacun au bénéfice à la fois de la personne et de la société.

3 - OLD-UP s'adresse prioritairement aux personnes vieillissantes, autour de la 2^{ème} étape de la retraite : large tranche de la population des retraités, dont le nombre est en augmentation significative et rapide.

4 - Le but de l'association est de :

- Connaître et faire connaître la place, le rôle, l'aptitude et l'utilité des membres de cette génération qui ont à s'inscrire dans la société, à y jouer un rôle civique et sociétal.
- Identifier et faire lever les obstacles au maintien de cette génération dans une aire active et intégrée.
- Affirmer la capacité d'autonomie de cette génération, c'est-à-dire de réfléchir pour elle-même, par elle-même et de décider librement de ses choix de vie. Être acteur de sa vie, autant qu'acteur social et familial.
- Travailler à optimiser les relations entre les générations.

5 - OLD'UP a pour ambition de créer un réseau de personnes de cette génération, reliées par les mêmes valeurs, solidaires de leurs fonctions, et de développer localement des « antennes », agissant en proximité et se référant aux mêmes buts et valeurs que l'association fondatrice.

6 - OLD-UP s'engage à soutenir la fondation de ses antennes locales, à mettre à leur disposition son savoir-faire, sa coopération active et le matériel nécessaire à cet établissement. Une convention, signée par les parties, établit et valide les liens institutionnels qui existent entre les antennes et l'association fondatrice.